

La défense des consommateurs et des utilisateurs, fixe un délai de deux ans de garantie légale dès la livraison des nouveaux produits au consommateur par le vendeur.

Directive 2011/83/UE du Parlement européen et du Conseil du 25 octobre 2011 relative aux droits des consommateurs, modifiant la directive 93/13/CEE du Conseil et la directive 1999/44/CE du Parlement européen et du Conseil et abrogeant la directive 85/577/CEE du Conseil et la directive 97/7/CE du Parlement européen et du Conseil Texte présentant de l'intérêt pour l'EEE

CONDITIONS GÉNÉRALES DE GARANTIE

Pour exercer à la fois la garantie légale et la garantie commerciale, il est indispensable de présenter justification documentaire prouvant la date de livraison, et / ou d'achat du produit, soit le facture, reçu d'achat, bon de livraison ou carte de crédit garantie tamponnée et datée. Les documents manipulés ou falsifiés ne seront pas acceptés. La garantie légale couvre la réparation ou, le cas échéant, le remplacement du produit en conséquence du défaut de conformité du produit et, dans ce cas, ceux-ci seront gratuits pour le consommateur, y compris la main-d'œuvre et les matériaux. Dans tous les cas, les réparations sous garantie doivent être réalisé par le service d'assistance technique officiel DSV La réparation ou le remplacement ne donnera en aucun cas lieu à une nouvelle période de deux ans de garantie à compter de la livraison du produit réparé / remplacé. La garantie n'est pas valide ou ne s'applique pas: La garantie n'aura aucun effet si le produit a été soumis, par l'acheteur ou par tiers, téléchargement incorrect du micrologiciel, installation, maintenance, réparation ou une mauvaise utilisation ou s'il a été exposé à des conditions environnementales qui ne correspondent pas les exigences d'installation, sauf si le client démontre que le défaut allégué n'est pas causée par ladite circonstance. La mauvaise manipulation du firmware de l'équipement implique la perte de la garantie. Il y a un bris de l'un des scellés ou des signes évidents de manipulation. Si le reçu d'achat a été modifié de quelque manière que ce soit ou n'est pas lisible. Si le numéro de modèle, le numéro de série ou le code de date de production a été modifié, supprimés ou ne sont plus lisibles. Panneaux LCD / LED avec défaillance des pixels qui ne dépassent pas les réglementations en vigueur.

RETOUR:

Processus de retour du matériel défectueux. Les frais de port seront traités comme convenu avec DSV. Dans tous les cas il sera obligatoire de livrer avec le matériel, le formulaire RMA dûment complété, ainsi que le document de la facture d'achat et envoyez-les parfaitement emballés, marquage à l'extérieur du emballer le numéro RMA attribué. Tout matériel contenant les deux emballage comme dans le même appareil aucun type d'adhésif, d'agrafe ou autre élément distinctif qui pourrait endommager l'emballage et l'appareil ou l'une de ses pièces.